

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 11 fr.; Six mois, 21 fr.; Un an, 41 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes la ligne. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Ravas, Lafitte-Dallier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Aisberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 4 42, 5 59, 6 08, 6 15, 7 53, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Beussies, 5 41, 7 15, 8 45, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 29, 4 58, 5 38, 8 12, 10 25, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 8 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 23, 9 41, 11 28, 12 15, 4 47, 5 37, 6 02, 6 06, 7 34, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00.

BOURSE DE PARIS

DU 20 JUIN	
3 0/0	59 30
4 1/2	86 25
Emprunts (5 0/0)	95 07 1/2
DU 22 JUIN	
3 0/0	59 40
4 1/2	86 25
Emprunts (5 0/0)	95 25

ROUBAIX, 22 JUIN 1874

BULLETIN DU JOUR

Ou lit dans l'Univers:

Nos colonies, si françaises et si chrétiennes, ont voulu s'associer au mouvement qui pousse la France catholique au berceau de la dévotion au Sacré-Coeur. A l'île Bourbon, une souscription a été ouverte, sous le patronage de Mgr Delannoy, évêque de Saint-Denis, pour offrir une bannière à l'église de la Visitation de Paray-le-Monial; les créoles, toujours généreux, alors même qu'ils sont éprouvés de toute façon, ont répondu avec empressement à l'appel qui leur fut fait. Une somme relativement considérable a été rapidement réunie, et une riche bannière a été commandée à MM. Biaix et Rondelet, dans les magasins desquels elle était encore exposée ces jours derniers.

Cette bannière, en velours rouge, porte cette inscription: *l'île Bourbon au Sacré-Coeur de Jésus*; au milieu sont brodées les armoiries de Mgr Delannoy, se composant de Notre-Dame de la Treille, de la croix de Saint-Audré, double souvenir dupays de l'évêque, de Lille, dont Notre-Dame de la Treille est la patronne vénérée, et de la paroisse de Saint-Audré, dont il a été longtemps le curé, enfin de l'œuvre d'espérance avec cette devise *hæc est spes nostra*. Au bas de la bannière est brodée une touffe de cannes à sucre en fleurs. De chaque côté sont deux palmiers, dont les feuilles vont se rejoignant au haut de la bannière, et autour desquels s'enroulent deux banderolles, où sont inscrits les noms des douze quartiers de l'île Bourbon: Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Audré, Saint-Benoist, Sainte-Rose, Saint-Philippe, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Louis, Saint-Leu et Saint-Paul; douze noms de saints, car à Bourbon la France s'est montrée chrétienne.

Cette bannière doit être remise au sanctuaire vénéré de Paray-le-Monial le 2 juillet, le jour de la fête de la Visitation de la Sainte Vierge; elle sera portée par M. l'abbé Gaben, curé des Trois-Roisins, et par M. le comte et Mme la comtesse d'Harambure, née Ruyseau de Georges, qui font appel aux nombreux créoles résidant en France et les invitent à se joindre à eux.

Le départ de Poitiers aura lieu le 1^{er} juillet à quatre heures du soir, pour arriver le 2, à six heures du matin, à la gare de Paray. Les pèlerins auxquels cela conviendrait mieux, pourraient se rendre directement à Paray pour ce moment-là. Nous ne doutons pas que cette invitation ne soit accueillie avec empressement, et que la colonie de Bourbon ne soit largement représentée le 2 juillet au tombeau de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Mgr V. Delannoy, évêque de l'île Bourbon, a envoyé à M. le cardinal-archevêque de Paris une somme relativement considérable pour l'église du Sacré-Coeur. Cet envoi était accompagné de la lettre suivante:

31 mars 1874.
Eminence,
J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, en trois bons sur le Trésor, une somme de 5,400 francs provenant des quêtes faites dans mon diocèse pour l'Œuvre du vœu national.
C'est un bien faible denier, mais c'est le denier de la pauvre veuve. Vous n'ignorez pas, en effet, Eminence, les calamités qui sont venues désoler et ruiner notre colonie, autrefois, si prospère et si généreuse. Veuillez donc agréer sa modeste offrande et placer son nom dans vos prières au Sacré-Coeur, a été de celui des heureux diocèses

qui peuvent contribuer largement à la grande œuvre dont vous avez pris l'admirable initiative.

Le Bulletin de l'Œuvre du Vœu national, qui donne cette lettre, adresse cette prière aux catholiques:

Le Comité, vivement préoccupé des difficultés de toutes sortes qu'il a surmonté pour accomplir sa tâche, demande instamment à ses adhérents de le soutenir de leurs plus ferventes prières.

Le secours de Dieu nous est indispensable; sans lui nos efforts sont vains; ne nous abandonnez donc pas près du Sacré-Coeur, vous tous qui avez contribué à ce but et qui aimez notre œuvre; car Dieu adorable vous en récompensera lui-même.

Revue hebdomadaire de la Bourse

Le marché va chaque jour prêtant moins d'attention aux travaux parlementaires qui se poursuivent à travers tant d'incidents, de nature à préoccuper cependant le monde politique et l'opinion. Sa sécurité paraît inaltérable. Nous nous demandons bien que ces quatre années de rudes épreuves lui aient donné le calme, qui lui manquait tant autrefois. Mais tant de quietude et de confiance? La chose a vraiment de quoi surprendre.

La cote n'a pas eu un seul jour de réelle hésitation. Elle est, il convient de le reconnaître, entraînée par l'exemple et l'impulsion du comptant, qui absorbe chaque jour des quantités considérables de 3 et de 5 0/0.

C'est l'argent qui mène tout. De longtemps on ne l'avait vu à si bas prix, et si abondant faute d'emplois temporaires tant soit peu rémunérateurs. Les reports ne donnent rien; sur la plupart des valeurs ils sont impossibles pour le moindre capital. Plus de frais que de revenu.

La liquidation de quinzaine, qui a mis en plein jour cette pléthore de disponibilité, a montré aussi combien la place était peu engagée. Elle s'est reportée par son manque découvert, avec une facilité qui a laissé passer cette opération presque inaperçue.

Les rentes françaises et étrangères, et à côté d'elles quelques valeurs spécialement impressionnées par des incidents particuliers, voilà sur quoi portent d'une façon exclusive l'attention et les affaires. Peu ou pas de spéculation sur les titres de nos institutions de crédit et de nos grandes compagnies de chemins de fer.

Le 5 0/0 et l'Italien ont, cette semaine, donné le ton au marché, car, pour les autres fonds étrangers, pour le Turc surtout, leurs secousses sont plutôt faites pour décourager que pour attirer de nouvelles transactions. Leur ton du jour est démentie par leur allure du lendemain; impossible de se faire une idée de la direction qu'elles vont prendre ni de préjuger les mesures financières dont elles peuvent tirer avantage, tant les informations qui les concernent sont mobiles et contradictoires.

Pendant les deux dernières Bourses, la fermeté a eu le concours d'un peu plus d'entraîn, au plus grand bénéfice des cours, que la pénurie des affaires avait jusque-là continuellement brisés. Il faut voir ce que durera ce souffle d'animation et s'il s'abandonnera pas la cote avant la liquidation prochaine. Même dans ce cas, au surplus, on ne saurait guère espérer que les étapes, quotidiennement franchies, aient la largeur de celle qui vient d'enlever hier le 5 0/0 au-dessus du cours rond de 95 francs. Bien des gens, même de ceux qui consi-

dèrent ce cours comme destiné à être conquis d'ici peu de temps, ne supposaient pas qu'il serait enlevé sans une lutte de quelque vivacité. Ils se trompaient. Nulle résistance n'a été rencontrée sur la route; la difficulté, que les réactions avaient eu continuellement à se produire, avait sans doute découragé d'avance les vendeurs, qui auraient pu être tentés de se mettre en travers d'un enjambée dangereuse pour eux.

Le 5 0/0, qui, au courant de la dernière Bourse, était porté jusqu'à 95 25 et ferme encore, malgré quelques réalisations de fin de semaine, à 95 17, ne restait pas samedi passé au-dessus de 94 65. Malgré les incertitudes du temps présent, la semaine lui a permis de s'avancer de 52 1/2 centimes. Cela dit, le combat est entièrement la confiance de la spéculation.

Le peu de tension des primes laisserait néanmoins penser qu'aucun enlèvement ne paraît prévu, au moins à court terme. Pour fin juin, comme pour fin juillet, les primes sont plus offertes que demandées. Les vendeurs, qui se sont montrés si facile composition, ne semblent pas en être encore à la veille de prendre peur.

Le coupon de 3 0/0, détaché mardi dernier, ramenait le cours de ce fonds, pris sur la cote de samedi, à 59 15. Il reste à 59 35, ce qui représente une reprise de 20 centimes d'un samedi à l'autre. Cette amélioration est surtout à noter parce qu'elle est à peu près uniquement due à la progression du comptant, les affaires à terme sur le 3 0/0 devant chaque jour moins nombreuses.

Le Morgan a repris de 313 75 à 316 25. Le bruit de son remboursement anticipé était à nouveau répandu. Il n'y a pas à y prêter plus d'attention que les autres fois. Le retour périodique de cette nouvelle coïncide toujours avec les mouvements de hausse sur le 5 0/0. Souvenons nous seulement de ceci, c'est que le remboursement de cet emprunt doit être obligatoirement dénoncé six mois à l'avance. Or, rien n'est encore législativement préparé pour autoriser un pareil avertissement, à supposer qu'il fût dans les idées du gouvernement et les convenances budgétaires. Les porteurs peuvent voir qu'ils ont du temps devant eux.

Un peu de mieux commencé à se dessiner sur le cours des Bons de liquidation départementaux. Les achats de placement viennent peu à peu relayer les indémittables pressés de battre monnaie. Ce classement prochain était prévu.

Les obligations de la ville de Paris ne laissent pas se refroidir la faveur dont elles jouissent. Celles de 1869 et de 1871 sont toujours en tête; les premières ont dépassé 300, les secondes 276. Les deux ont le mois prochain un tirage et un coupon, double cause d'attraction.

La Banque de France est en commencement de reprise. Les demandes au comptant sont depuis quelques jours très suivies, à ce point qu'il y a eu ces dernières Bourses un départ réglé d'une quinzaine de francs. L'amélioration pouvait être lente à venir, mais, était inévitable. Elle sera certainement accélérée par le détachement du coupon trimestriel, qui va avoir lieu d'ici huitaine.

Sans être plus aimé, le marché des Institutions de crédit a été généralement plus ferme. Quelques Sociétés sont même en reprise, valant être notées. La Banque de Paris s'est relevée de 1,400 à 1,113 75, le Comptoir d'Escompte de 552 50 à 557 50, l'Algérienne de 380 à 385, le Crédit Lyonnais de 660 à 670.

La Société Financière de Paris consolide les prix récemment obtenus. Le prochain bilan semestriel, dont les écritures vont être arrêtées, est favorablement pressenti, et, à

juste titre, pensons-nous. Il devra montrer, en effet, la plus-value importante acquise par le portefeuille des fonds et titres étrangers. Il est connu, d'autre part, que la Société financière est largement intéressée dans la Société civile, qui vient d'émettre les parts d'annuités du chemin de fer d'Orléans à Châlons. On ne pouvait moins faire que de lui tenir compte d'un brillant succès qu'a eu cette opération.

La Banque Franco-Autrichienne-Hongroise et la Banque Franco-Hollandaise montent de conserve, saluant les conditions avantageuses de leur fusion préparée.

Le Crédit Mobilier n'a pas eu même fortune. Précipité de 287 50 à 261 25, il reste seulement à 267 50. Quelques ventes bruyantes aidant, le marché s'est laissé impressionner, dans des proportions vraiment exagérées, de la perspective qu'il ne sera peut-être fait aucune distribution de dividende pour l'exercice de 1873. Les communications qui vont être faites à l'assemblée générale expliqueront, croyons-nous, d'une façon satisfaisante, les causes accidentelles auxquelles une détermination, si elle est proposée dans ce sens, doit être exclusivement attribuée. Trop peu de jours nous séparant de cette réunion pour que les intéressés ne l'attendent pas avec patience et en se tenant sur une complète réserve. Ils pourraient regretter des résolutions précipitées et insuffisamment éclairées.

Les chemins de fer s'avancent lentement, mais avec continuité. Leurs recettes s'améliorent. Le Lyon a monté de 857 30 à 862 50; le Nord de 1037 50 à 1060; l'Orléans de 823 75 à 828 75, le Midi de 612 50 à 620.

Le Gaz a progressé de 718 75 à 727 50. L'exercice courant a vu son exploitation se développer de mois en mois.

Les Suez ont repris, de leur côté, les cours du commencement de juin. Les actions sont à 413 75, les délégations à 410.

L'Italien, un jour seulement, éprouve par le bruit, non répété, de l'abdication prochaine du roi Victor-Emmanuel, à vite repris et élargi son mouvement d'ascension. Il clôture la semaine à 67 60, presque 2 fr. au-dessus de son cours de compensation de fin mai.

Le Mobilier Espagnol a fait une enjambée de 410 à 440. La spéculation lui est en ce moment très favorable. En attendant les renseignements qui va fournir le rapport, dont lecture sera donnée à l'assemblée du 27, on lui tient bon compte des opérations financières conclues avec le gouvernement espagnol et que les dépêches n'ont encore annoncées que d'une façon sommaire.

Les Lombards restent, comme samedi passé, à 313 75. Ils n'ont pas été l'objet de nombreuses transactions.

Les Autrichiens, par exemple, ont été plus favorisés. Leur coupon de 30 fr. à détacher le 1^{er} juillet ne passe pas inaperçue.

La convocation de l'assemblée extraordinaire, qui va être appelée à sanctionner les arrangements pris à la suite de la convention relative à la jonction des chemins autrichiens et roumains, leur a attiré, d'autre part quelques bons achats. De 718 75, leur cours de samedi dernier, ils se sont avancés à 728 75 et restent sur ce cours. ELIE BELOU.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

On nous remet ce matin la lettre suivante: A Monsieur le Rédacteur en chef du Journal de Roubaix. Votre numéro du 31 décembre dernier entretenait vos lecteurs d'un incident assez

lieu poursuivi; ces deux derniers ont déjà été entendus par M. le juge d'instruction. M. Fanlar est en fuite, ainsi que le gérant de son journal, le comte H. de Champreux. Ce dernier venait de partir quand les agents chargés de l'arrêter se sont présentés chez lui.

Comme il lisait on sonna à la porte du château. Une visite aux Glaieuls était un rare événement; il ne douta point qu'elle ne le concernât.

« Quoi! déjà... murmura-t-il. Ma pauvre mère!... »

Il descendit, résolu d'aller au-devant du danger. Il s'attendait à voir un brigadier de gendarmerie.

Mais non; derrière le domestique s'avancait un simple bourgeois qu'il reconnut aussitôt, le tuteur de Lucile, M. Berthier.

Bien qu'ils ne se fussent pas vus depuis longtemps, l'entrevue fut assez froide. Le tuteur n'avait jamais vu volontiers le séjour de Lucile aux Glaieuls.

Lucile, qui crut deviner que sa mauvaise humeur provenait de ce qu'il l'avait remarquée au bras du comte, s'efforça de dissiper ce nuage. Elle fut charmante, et un moment de gaieté rayonna bientôt sur tous les fronts.

« Ah! pensait Hector, en courant à Paris après la fortune, j'ai lâché la

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 23 JUIN 1874.

— 1 —

LE CHATEAU DES GLAIEULS

IV

En apparence, cette maison d'escompte et d'avances sur titres était dans la situation la plus solide. Ses opérations étaient considérables. Fanlar avait un hôtel monté sur un grand pied; on citait ses équipages; on parlait de ses soirées.

Loyal et confiant comme un soldat poète, M. de Champreux n'avait point soupçonné de mystère.

Quelques jours plus tard, en ouvrant un journal, il aperçut l'annonce du Conseiller financier, où son nom, son titre, sa croix étaient mis en vedette, — et ce ne fut pas sans un serrement de cœur.

LE COMTE HECTOR DE CHAMPREUX, cela faisait très-bien dans l'annonce!... « Rédacteur-gérant responsable. » Quelles étaient donc la nature et l'étendue de cette responsabilité?... Hélas! il n'y avait pas réfléchi.

Une inquiétude vague s'empara de lui, puis se dissipa aussi rapidement qu'elle était venue.

La caisse de Fanlar l'arrachait à des âneurs insipides, aux soucis de l'exis-

tence matérielle, et il pouvait, en adressant à sa mère le premier numéro du Conseiller, glisser dans sa lettre un premier remboursement des sommes qu'elle lui avait envoyées sans compter.

La mère était ravie, et il vivait dans une sécurité presque complète.

Il se disait bien parfois qu'il était peu digne de lui d'être devenu l'homme-annonce d'un journal et de faire servir, en la ravissant, sa décoration à une enseigne; mais il se consolait en pensant que sa mère était heureuse, et qu'en définitive le prix attaché à sa signature était un hommage rendu à sa qualité de gentilhomme et de membre de la Légion d'honneur.

Comment ne mystifions-nous pas cette pauvre conscience! Mais un matin du mois de septembre 1845, se rendant aux bureaux du journal, il trouva au bas de l'escalier le concierge entouré d'une douzaine de personnes. Au moment où il passait, le concierge s'élança vers lui, l'air éffaré:

« Monsieur le comte, vous montez aux bureaux? — Sans doute. — Mais ils sont fermés. — Ah!... que signifiez-vous?... — Quoi! vous l'ignorez? Les bureaux sont fermés par l'autorité. — Que m'apprenez-vous là?... Et M. Fanlar? — En fuite. — Et MM. Mornus et Hartlieb? — Arrêtés. M. le comte ignore donc ce que tout Paris sait à cette heure. J'ai même été surpris en voyant M. le comte. — Vous me croyiez arrêté également? — Ou du moins averti. Peut-être trouverez-vous chez vous une lettre, si vous êtes sorti avant la distribution de onze heures. — C'est possible, en effet. Au revoir, mon ami. »

Et comme il franchissait le seuil, il distingua, dans la marmerie des victimes, un mot qui lui fit monter la rougeur au front: « Ah! c'est un de la bande. — Mais, se disait-il, si j'étais compromis, je ne serais déjà plus libre à cette heure. Il ne s'agit sans doute que de la maison de banque, qui a fait la culbute. »

De retour chez lui, il trouva une lettre de Fanlar: « Mon cher comte, — Quand vous recevrez ce billet, je serai à Londres. Les événements m'ont tellement surpris, que j'ai dû renoncer à vous en instruire de vive voix. — Nous sombrons sous un coup de foudre. — Notre campagne, si bien commencée, se termine de la façon la plus désastreuse. Nous étions espionnés par des ennemis acharnés. Ils avaient étudié notre affaire des mines de Médéah que le journal a lancée et dont vous avez fait, en votre qualité d'Algérien, une si

brillante description... »

Il terminait en l'engageant à venir le rejoindre.

Hector demeura un instant atterré. D'abord, il ne s'était pas cru compromis, et il se voyait menacé de la police correctionnelle et d'un arrêt d'étré-sant.

Cette affaire des mines de Médéah, une escroquerie évidemment, il l'avait patronnée sans la connaître... lui, comte de Champreux!... Ah! plutôt la mort qu'une telle dégradation!

Mais avant de prendre des pistolets, il voulut écrire à sa mère, et son cœur s'amollit.

« Allons la revoir une fois encore, se dit-il, et au retour je saurai ce que j'aurai à faire. »

Se reprenant ainsi à l'espérance, et sans se presser, sans donner à son départ le caractère d'une fuite, il mit ordre à ses affaires et se rendit à la gare du Nord.

Il se disait que les premières explications données par MM. Mornus et Hartlieb seraient suffi à démontrer au procureur impérial qu'il n'avait été qu'un prête-nom, un homme de paille.

Mais le journal que Lucile lui avait remis avait jeté soudain sur sa situation une clarté sinistre.

Voici ce qu'il avait lu: « Une importante maison de banque du quartier de la Bourse vient de suspendre ses paiements, laissant un déficit de près de trois millions. — Les sieurs Fanlar, Mornus et Har-

lieb sont poursuivis; ces deux derniers ont déjà été entendus par M. le juge d'instruction. M. Fanlar est en fuite, ainsi que le gérant de son journal, le comte H. de Champreux. Ce dernier venait de partir quand les agents chargés de l'arrêter se sont présentés chez lui. »

Comme il lisait on sonna à la porte du château. Une visite aux Glaieuls était un rare événement; il ne douta point qu'elle ne le concernât.

« Quoi! déjà... murmura-t-il. Ma pauvre mère!... »

Il descendit, résolu d'aller au-devant du danger. Il s'attendait à voir un brigadier de gendarmerie.

Mais non; derrière le domestique s'avancait un simple bourgeois qu'il reconnut aussitôt, le tuteur de Lucile, M. Berthier.

Bien qu'ils ne se fussent pas vus depuis longtemps, l'entrevue fut assez froide. Le tuteur n'avait jamais vu volontiers le séjour de Lucile aux Glaieuls.

Lucile, qui crut deviner que sa mauvaise humeur provenait de ce qu'il l'avait remarquée au bras du comte, s'efforça de dissiper ce nuage. Elle fut charmante, et un moment de gaieté rayonna bientôt sur tous les fronts.

« Ah! pensait Hector, en courant à Paris après la fortune, j'ai lâché la